

Jean-Marc Châtaigner : « Enquête judiciaire sur le mauvais traitement des officiers »

Midi – 27/11/10

Une semaine après le coup de force avorté de la BANI, l'ambassadeur de France à Madagascar, Jean-Marc Châtaigner, accepte de s'exprimer sur les sujets chauds de l'actualité. Interview exclusive.

- Midi : Vous avez prononcé un discours historique le 14 juillet 2010. Vous avez donné la position de la France. Est-ce que cette position a évolué depuis, ou est-elle restée la même ?

- Jean Marc Châtaigner : « Je n'ai pas eu la prétention de faire un discours historique. Je pense que la position de la France depuis le début de la crise est toujours la même : c'est d'aider Madagascar et nos amis malgaches à trouver une solution politique de compromis et à trouver la voie vers le rétablissement d'un ordre démocratique et stable dans laquelle tous les citoyens malgaches puissent se reconnaître. »

- Midi : Après les faits récents tels que les négociations selon une approche politique, la mise en place des institutions, le référendum, cette position de la France n'a-t-elle pas évolué ?

- JMC : « Nous sommes toujours dans une position d'accompagnement de sortie de crise, la plus rapide possible pour que Madagascar puisse retrouver son développement et sa croissance. Et que tout le monde puisse en profiter ».

- Midi : Il y a eu l'approche parti pour mettre en place les nouvelles institutions, ensuite le référendum constitutionnel. Est-ce qu'on est dans le bon sens ?

- JMC : « Je pense que le référendum est un fait politique dont la communauté internationale doit tenir compte. Il y a eu l'accord politique d'Ivato, la tenue de la conférence nationale, l'organisation du référendum. La communauté internationale doit tenir compte de tous ces faits pour voir comment elle peut efficacement accompagner Madagascar dans la sortie de crise. »

- Midi : Les résultats du référendum sont sortis, qu'en pensez-vous ?

- JMC : « Je ne suis pas un spécialiste électoral. Mais je pense tout simplement qu'il faut prendre acte de la tenue de ce référendum. Celui-ci s'est déroulé dans le calme, sans incidents majeurs, sans bureaux de vote brûlés ni grande coupure d'électricité. Personne n'a été obligé de dire oui ou de dire non. Personne n'a été obligé d'aller voter ou de s'abstenir. Mais il faut également aussi tenir compte d'un certain nombre de dysfonctionnements constatés qui ont parfois été importants. Sur une propagande électorale parfois déséquilibrée, sur les listes électorales, sur le décret d'extension d'horaires d'ouverture des bureaux de vote. Il y a un certain nombre de problèmes qui sont apparus dont les leçons devraient être tirées pour que les futurs scrutins soient mieux organisés et que leur crédibilité ne puisse pas être remise en cause.

- Midi : Pouvez-vous donner votre lecture sur le coup de force avorté de la BANI ?

- JMC : « Il s'agissait d'une mutinerie de quelques officiers qui contestaient les autorités de la transition.. La France a condamné ce coup de force. Il n'y a aucune crise qui se résout par la force. Nous espérons que cela ne se répète plus. Cela ne contribue pas à la réconciliation. »

- Midi : Est-ce que vous êtes au courant qu'il y a des généraux et des officiers qui sont dans un état très grave ?

- JMC : « J'ai eu des échos sur le mauvais traitement des officiers. Dès que j'en ai été informé, j'ai saisi le délégué du CICR qui a fait son travail. Je crois que s'il y a eu des mauvais traitements, il doit y avoir ouverture d'une enquête judiciaire pour que les auteurs répondent de leurs actes devant la justice. »

- Midi : Il y a aussi des leaders des 3 mouvances qui sont en prison. Qu'est-ce que vous en pensez ?

- JMC : « Là aussi c'est une situation préoccupante. Peut-être que ces gens ont commis des actes répréhensibles. Mais il faut que l'Etat de droit soit bien respecté à Madagascar. Il faut que le droit à la présomption d'innocence soit respecté, car ils ne sont pas encore condamnés. »

- Midi : Les 3 mouvances sont interdites de manifester. Pensez-vous que la démocratie existe à Madagascar ?

- JMC : « La construction de la démocratie est un long processus. Cela nécessite une réflexion sur un code de conduite entre toutes les forces politiques et sociales du pays.. Il doit y avoir une prise de conscience des manifestants. Il doit y avoir également une prise de conscience des autorités sur la liberté d'expression. Il faut trouver l'équilibre. Le plus important à Madagascar actuellement, même si on n'est pas d'accord avec le camp d'en face, c'est qu'on ne se lance pas des menaces ou que l'on ne cherche pas à imposer ses vues par la force. »

- Midi : Qu'attendez-vous de la mission de la SADC qui débarque ce week end à Madagascar ?

- JMC : « Nous travaillons très étroitement avec la SADC. Il est important que la communauté internationale prenne bien compte des réalités actuelles. Il faut trouver comment accompagner Madagascar dans un processus électoral libre, équitable et transparent. Il faut s'assurer que les citoyens malgaches puissent choisir leurs dirigeants de manière démocratique et dans le respect des lois et de l'Etat de droit. »

- Midi : On a impliqué le Pr Raymond Ranjeva et sa fille dans les enquêtes sur l'affaire BANI. Comme c'est un juge international, est-ce qu'il y a eu réaction de la communauté internationale ou de la France ?

- JMC : « Je n'ai pas à me prononcer. C'est une enquête judiciaire en cours de la justice malgache. Ce n'est pas mon rôle d'Ambassadeur. Néanmoins, le Pr Ranjeva est une personnalité respectée au niveau international. Il est certain que sa situation ne peut manquer d'attirer l'attention, tout comme celle de sa fille. Il serait particulièrement préoccupant que l'on reproche à cette dernière les opinions de son père. »

- Midi : Quelles sont les conditions que vous pourriez soumettre au pouvoir pour la sortie de crise ?

- JMC : « La responsabilité de la crise est partagée. La solution de crise passe par un compromis. La création du bureau international de liaison est nécessaire et doit être accepté par le Gouvernement. On devrait aussi avoir des réflexions sur les moyens de mettre en place une CENI indépendante, d'assurer la neutralité de la gestion du processus électoral, de démarrer un dialogue sur des mesures réciproques de confiance. »

- Midi : Recommandez-vous un gouvernement d'union nationale ?

- JMC : « Nous ne recommandons rien. Le gouvernement d'union nationale fait partie de l'accord politique d'Ivato et aussi des accords politiques antérieurs. Je pense que toutes les parties malgaches sont favorables à sa mise en place. »

- Midi : On a l'impression que la communauté internationale semble être divisée sur la crise malgache. Confirmez-vous ce constat ?

- JMC : « Je crois que la communauté internationale est unie autour d'un seul objectif : aider Madagascar à retrouver un ordre constitutionnel stable et démocratique. La communauté internationale soutient le processus de paix à Madagascar. Mais, il y a des nuances liées sans doute à des niveaux de connaissance différents des réalités. En tout état de cause, Madagascar doit respecter les engagements qu'il a pris dans le cadre de la Charte des Nations –Unies et de l'Union africaine»

- Midi : Ne serait-il plus possible de revenir aux accords de Maputo et d'Addis-Abeba ?

- JMC : « Ces accords ont eu leur mérite, mais on ne les a pas appliqués. Les torts sont partagés. Il faut passer à une autre étape. Sinon, il faut redéfinir précisément les termes de « consensualité » et « d'inclusivité ». Si ces termes veulent dire droit de veto à toute sortie négociée de sortie de crise, je dis non. »

- Midi : Si par exemple, Andry Rajoelina décide de se présenter aux prochaines présidentielles, la communauté internationale acceptera-t-elle ?

- JMC : « Je crois qu'il a dit le contraire jusqu'à présent. Je ne me prononce pas sur des conjectures. »

- Midi : Le mot de la fin monsieur l'ambassadeur ?

-JMC : « Je lance un appel à la confiance réciproque et à la réconciliation. »

Propos recueillis par Rajaofera Eugène et Zo Rakotoseheno

Source : <http://www.midi-madagasikara.mg/index.php/component/content/article/1-politique/7227-jean-marc-chataigner--l-enquete-judiciaire-sur-le-mauvais-traitement-des-officiers-r>